

Ministère
de l'Intérieur.

448
Paris, le 29 X^{bre} 1846.

Direction des
Beaux-Arts.

1^{er} Bureau.

Monsieur le Directeur, M.
le Ministre de France à Athènes vient
de me faire Savoir que trois des moulages
de la frise intérieure du Parthénon
n'ayant pas paru acceptables, il avait du
exiger qu'ils fussent recommencés. Telle est
la cause qui fait qu'au lieu des 11 moulages
annoncés vous n'en avez encore reçus que 11.

Qu'après que les trois moulages auront
été exécutés d'une manière satisfaisante,
M. le Ministre de France à Athènes
les adressera à l'Académie de France à
Rome.

Prégréz, Monsieur le Directeur,
l'assurance de ma considération la
plus distinguée.

Le Ministre,
Secrétaire d'Etat des Affaires étrangères.

D. L. M.

M. le Directeur de l'Académie de France
à Rome.